

Pistes pour repenser l'oeconomie

Intervention devant le Collectif des Pactes Locaux

Pierre Calame

Note de réflexion, FPH, 25 juin 2008, 12 pages (bip 3732)

Résumé

A l'occasion d'une réunion du Collectif des Pactes Locaux, Pierre Calame expose les grandes lignes de sa réflexion sur ce qu'il préfère appeler l'oeconomie:

- **Les pactes locaux : un exemple d'aller et retour entre innovation et élaboration doctrinale.**
- **L'économie : un système de pensée et des institutions en retard sur leur temps.**
- **Les éléments d'une stratégie de changement.**
- **Les quatre acteurs d'une stratégie de changement.**
- **Pourquoi parler d'oeconomie et non d'économie ?**
- **L'oeconomie, une branche de la gouvernance.**
- **Les quatre catégories de biens et de services.**
- **Les acteurs pivot présents et futurs de l'oeconomie.**
- **Filières et territoires, les deux dimensions majeures de l'oeconomie.**
- **L'évolution de la monnaie : vers des monnaies plurielles et vectorielles.**
- **Les agencements institutionnels du futur.**

Mots-clés thématiques : UNE AUTRE ÉCONOMIE; MONNAIE; ÉCONOMIE ET TERRITOIRE; IDEOLOGIE; HISTOIRE

Mots-clés géographiques : FRANCE; MONDE

Mots-clés acteurs : ENTREPRISES; EXCLUS; ÉTAT

Mots-clés méthodes : DIFFUSION DES IDÉES ET PROPOSITIONS

Réf. : *intranetfph/bip/3732, D2j_A0 - Recherche d'alternatives globales dans le champ économie*

Les pactes locaux : un exemple d'aller et retour entre innovation et élaboration doctrinale.

Très heureux d'avoir l'occasion de partager avec des praticiens ce qui est plus un ensemble d'intuitions et de pistes qu'une réflexion aboutie. La dialectique de l'innovation et de la doctrine est déjà au cœur de la naissance des Pactes locaux. Ils sont nés en 1996 non pas par une liste d'innovations sociales mais d'un effort de mise en mots des raisons pour lesquelles, selon nous, les politiques de lutte contre l'exclusion sociale en France étaient contre-performantes. Démarche de mise en mots qui n'a de sens que parce qu'elle rejoint les préoccupations des innovateurs. Ces politiques passent à côté de trois notions fondamentales.

La première, la plus importante, est que **la lutte contre l'exclusion ne peut se mener sans les exclus**. Or, définir les bénéficiaires de la redistribution sociale comme ceux qui méritent de l'obtenir **parce qu'ils sont handicapés**, est contradictoire avec l'idée que pour se développer un individu, comme un enfant ou un peuple, a besoin de partir de ce qu'il a et non de ce qu'il n'a pas. Il y a donc dans l'idée de politique nationale, verticale, présumée égalitaire, ignorant la réalité des territoires et juxtaposée, les conditions mêmes de l'échec.

La deuxième, corrélative de la première est que la lutte contre l'exclusion sociale n'est pas l'affaire exclusive des services sociaux, c'est **l'affaire de l'ensemble de la société**. C'est une société qui est inclusive ou exclusive, il n'y a pas d'un côté une guerre économique et de l'autre des brancardiers pour récupérer les blessés, d'infirmières de campagne pour les soigner et les renvoyer au front quand ils sont réparés. On ne peut pas penser la lutte contre l'exclusion sans définir la manière dont les acteurs peuvent travailler ensemble. C'est ce qui est en germe dans la notion de « pacte ». Si la société est d'accord pour exclure, on pourra faire tous les transferts sociaux qu'on voudra, on pourra certes assurer une place de consommateurs aux inactifs mais on n'assurera pas dans la cohésion de la société.

Troisième notion, c'est **à l'échelle du territoire**, de la ville, du « pays », c'est-à-dire d'une communauté de vie quotidienne, au sens large, que doit nécessairement se construire ce pacte.

C'est donc un effort doctrinal qui a été à la base de la démarche des Pactes locaux. Les Pactes locaux n'existeraient pas s'il n'y avait pas eu cet effort de mise à mots.

L'économie : un système de pensée et des institutions en retard sur leur temps.

J'élargis maintenant à l'ensemble de l'économie. Pourquoi est-il urgent de faire doctrine et pourquoi est-il urgent, de mon point de vue, de le faire la main dans la main avec les innovateurs, c'est-à-dire les gens qui, sur le terrain, essaient d'inventer.

Tout d'abord parce que ce sont les systèmes de pensée, conscients ou inconscients, implicites ou explicites, qui structurent les conduites et qui structurent les rapports aux autres. Chaque fois que l'innovation se déploie à côté du mode de pensée dominant, elle se condamne elle-même à rester marginale. C'est d'ailleurs le choix inconscient de bien des innovateurs qui s'organisent pour perdre parce qu'ils n'ont pas intérêt à gérer la société, avec tout ce que ça implique comme compromis.

Dans une situation de changement systémique, où l'on a à inventer une économie du 21^e siècle, du local au mondial, qui puisse assurer à la fois le sens de la vie, pour reprendre la très belle expression que j'ai entendue tout à l'heure, la place de chacun dans la société, la protection de la biosphère et celle des intérêts des générations futures, il ne suffit pas de dire, pour paraphraser De Gaulle, « développement durable, développement durable, développement durable, en sautant

sur sa chaise comme un cabri », il faut dire comment on va construire cette économie et quels changements cela implique.

Ma réflexion est fondée au départ sur deux idées : la première porte sur la diachronie, c'est-à-dire sur **la disparité des rythmes de changement**, et la seconde sur ce que sont **les stratégies de changement** quand on est face à des mutations globales. Diachronie tout d'abord. On vit dans l'illusion que, quand on analyse une société à un moment donné, les choses se correspondent l'une à l'autre, c'est-à-dire qu'on peut comprendre une société à partir de sa cohérence instantanée. C'est ce qui se fait dans les débats politiques, dans les débats de la presse, etc.. on fait comme s'il existait à un moment donné des rapports de force, des acteurs définis de toute éternité. En réalité dès que l'on prend un peu de distance historique, on voit que la société change et change même à toute vitesse. Pour prendre une évidence, internet n'existait pas il y a dix ans et internet est en train de restructurer notre monde sous nos yeux et, a fortiori, le monde de nos enfants et de nos petits enfants. La société se transforme à une extrême vitesse. La globalisation des marchés en est un aspect parmi d'autres.

Quand on continue à adopter une perspective historique on voit une seconde chose : certes, la société évolue à toute vitesse mais **tout n'évolue pas au même rythme**. Il faut donc introduire la notion d'inertie ou la notion de constante de changement, dire à quelle vitesse chaque aspect la société évolue. On s'aperçoit alors que les techniques, les sciences et l'activité économique évoluent à l'échelle de l'année ou des cinq ans, soit très rapidement. Par contre **les systèmes de pensée évoluent à un rythme extrêmement lent et nos grandes institutions sont plus inertes encore**.

L'université que nous connaissons aujourd'hui, pour prendre un premier exemple est, toute proportion gardée et malgré tous les discours sur la pluridisciplinarité, sur la complexité et que sais je encore, la copie conforme de l'université que Wilhelm von Humboldt a créée à Berlin en 1810, il y a pratiquement deux siècles.

Quant aux institutions d'Etat, dans un pays comme la France, elles sont les héritières directes des bureaux de la monarchie capétienne. La révolution française n'a fait que laïciser un certain nombre de choses sans toucher fondamentalement aux rouages profonds et à la conception de l'Etat, dans ce contexte si particulier, qui n'existe à peu près qu'en Chine ou en France, où c'est l'Etat qui a créé la Nation et pas l'inverse.

Systèmes de pensée et systèmes institutionnels, sont tous deux des systèmes à évolution lente.

Troisième question, demandons-nous maintenant ce qui se passe, quand il y a des changements très rapides, d'un côté, et des changements très lents, de l'autre. Eh bien, cela dysfonctionne. Pour reprendre une expression familière **on pense demain avec les idées d'hier et l'on veut gérer la société de demain avec les institutions d'avant hier**.

Ainsi, dans la vie internationale, on a atteint aujourd'hui un niveau d'interdépendance extraordinaire, au sens étymologique du terme extra-ordinaire, inouï, entre les sociétés du monde et avec la biosphère. Pourtant, notre droit international est un droit interétatique. C'est une série de règles et d'accords qui font travailler ensemble ce qu'on appelle des Etats Wesphaliens, issus d'un système de pensée hérité du 17^e siècle où l'on considère que l'Etat résume l'entièreté de l'intérêt général et du bien public. Evidemment ça ne marche pas.

Même décalage au niveau de la pensée. Quand on veut mener des recherches qui correspondent aux défis du 21^e siècle, on s'aperçoit qu'il faut les faire entrer dans des disciplines, dans des départements du CNRS, de l'INRA, de l'INSERM qui ont été conçus pour un tout autre objet. Un des grands défis du monde d'aujourd'hui est de se demander **quels sont les systèmes de**

pensée et quels sont les systèmes institutionnels qui sont susceptibles de répondre à la réalité de la société d'aujourd'hui et aux défis du monde de demain. On s'aperçoit alors que l'urgence absolue est de se mettre à **inventer**.

Les éléments d'une stratégie de changement.

J'en viens à la seconde idée : **qu'est-ce qu'une stratégie de changement ?** Dans un pays comme la France où, pour des raisons historiques, s'est construite l'illusion du « tout politique », le changement est vu comme le changement d'équipes au pouvoir. On use et abuse, à chaque élection, de l'idée que l'on est en face d'un choix de société, pour découvrir ensuite que les programmes se ressemblent tellement que si on se trompait de couverture de programme, on se tromperait de parti pour lequel voter. Or, la capacité du politique, à l'échelle nationale, à repenser la société et à redéfinir les modes d'action qui soient à la hauteur des changements nécessaires ne suffit plus.

J'ai passé quelques décennies à me demander ce qui fait qu'une stratégie de changement systémique était aussi difficile à concevoir et à mener. Je suis arrivé à la conclusion que c'était difficile, non pas parce que chaque élément de cette stratégie était difficile à concevoir et mettre en oeuvre mais parce qu'il était difficile de les réunir tous. J'ai développé depuis peu la thèse des trois losanges : **il faut réunir douze conditions pour qu'une stratégie de changement puisse s'opérer**, reposant sur trois losanges : le losange des **acteurs**, le losange des **échelles** et le losange des **étapes**. J'insisterai sur le losange des acteurs puisque c'est celui qui nous concerne plus particulièrement aujourd'hui. Pour qu'un changement systémique s'opère il faut quatre catégories d'acteurs : des innovateurs, des doctrinaires, des généralisateurs et des régulateurs.

Les quatre acteurs d'une stratégie de changement.

Ce sont des gens qui n'acceptent pas le non sens, qui se révoltent contre l'injustice, qui n'admettent pas que l'on soit en train de détruire la planète, qui ne supportent pas le monopole de discours du marché, etc. Leur propos et leur raison de vivre - car lorsque l'on parle d'acteurs il faut aussi réfléchir aux raisons de vivre - leur raison de vivre est d'agir, de ne pas rester les bras ballants devant l'inacceptable. Ils posent donc des actes. Ces actes, je pense qu'il faut toujours les prendre au sérieux car ce sont autant de prémices de changements possibles, sans qu'on puisse savoir à première vue, ou à court terme, si ce sont des impasses, si c'est là que se trouve en germe le monde de demain ou si cela déperira gentiment. Pour être innovateur il faut accepter ce risque : être un parmi d'autres sans savoir celui qui aboutira. Je crois qu'il y a à la fois une sorte d'intéressement existentiel - j'ai envie d'exister comme acteur - et un intéressement - je ne sais pas si mon action changera le monde, mais je pose les actes auxquels je crois.

Les innovateurs, laissés à eux-mêmes, peuvent se mettre en réseau, sur l'économie sociale et solidaire par exemple ou sur la dette écologique, la nouvelle présentation de la richesse de la nation, la rénovation du travail avec les personnes âgées ou l'exclusion sociale. Mais il leur est difficile de faire bouger le système dominant. Pas seulement parce qu'ils seraient faibles face à des forts mais parce qu'ils ne mettent pas sur la table une **capacité à penser autrement le monde** qui soit **convaincante** et **cohérente**.

J'en prendrai un simple exemple. La théorie économique dominante est fautive. Elle reflète mal la réalité. Mais elle est simple. En particulier, elle a su **énoncer un principe intégrateur qui rend le monde compréhensible et gérable**, depuis le comportement individuel du consommateur rationnel jusqu'à la macro économie à l'échelle mondiale. Penser qu'on peut remplacer cette théorie fautive par une autre qui ne répondrait pas à la question : « comment est-ce qu'on passe du local au mondial ? » est une illusion. Une somme d'innovateurs a toutes les chances de rester... une somme d'innovateurs. Ce rôle n'est pas du tout négligeable, il modifie les sensibilités, il

introduit d'autres possibles. Mon propos n'est pas de minorer le rôle des innovateurs, il est de souligner qu'ils ne peuvent pas, à eux seuls, être les ferments d'une transformation systémique.

Deuxième catégorie d'acteurs, les **doctrinaires**. J'aimerais réhabiliter ce mot. Il a maintenant un sens péjoratif. Il désigne des gens qui ont une seule idée, qui croient qu'ils ont la vérité révélée, etc. Pour ma part, j'entends par « doctrinaires » des producteurs de doctrines, **des gens qui mettent sur le marché d'autres manières de penser le monde**. Je noterai à ce sujet deux choses. La première est que le travail doctrinal se traduit dans les sciences de la nature, ou la plupart d'entre elles, par des ruptures épistémologiques, par des remplacements d'un système explicatif par un autre, en tout cas par une autre manière de lire le monde, que ce soit la découverte de la double hélice de l'ADN, la relativité, la thermodynamique statistique ou toutes les avancées d'analyse d'écosystèmes. On est très familier, en sciences de la nature, de l'idée de révolution scientifique. C'est plus difficile dans le champ économique et social parce que la matière même de travail ce n'est pas un cyclotron, ce ne sont pas des expériences de laboratoire, c'est la société elle-même. Quelqu'un qui se voudrait producteur de doctrines sur la société, de compréhension du système d'échange et de distribution par exemple, en restant dans sa chambre à méditer doctement, resterait coupé de la société. On a donc, dans le domaine des sciences économiques et sociales, un vrai et immense défi de dialogue entre innovateurs et producteurs de doctrines. A l'évidence, l'économie que l'on enseigne dans les facultés n'est en rien une science, c'est une idéologie. J'en veux pour preuve le fait que tous les systèmes scientifiques se sont renouvelés au moins deux fois depuis le 18^e siècle alors que la doctrine économique est restée inchangée dans ses fondements, alors même que le monde a complètement changé. Ce simple constat ruine sa prétention à être une science. Pour autant, la difficulté à la remplacer reste réelle et grande. J'en déduis que la première urgence est de produire de la doctrine et que **la production de cette doctrine ne peut pas être coupée** des acteurs de l'innovation. C'est **cette dialectique de la pratique et de la théorie** qui peut nous donner une chance de renouveler la doctrine.

Dans le domaine de la gouvernance, mon travail est beaucoup plus abouti que dans le domaine de l'économie parce que j'y ai consacré quarante ans. J'ai reconstruit une doctrine de la gouvernance à partir de la pratique de l'exercice de gestion de la société. Je n'ai pas essayé de dire ce qui ne m'intéressait pas dans les sciences politiques traditionnelles. Se positionner par rapport à ce que disent les autres ne présente pas grand intérêt si la vraie question est de savoir comment trouver un système de pensée qui colle à un monde qui a radicalement changé. J'en viens quelquefois, j'en fais l'expérience pour mon livre sur l'oeconomie -à considérer que la lecture des bouquins est une perte de temps car la plupart d'entre eux restent à l'intérieur d'un référentiel dont on doute qu'il ait encore quelque pertinence.

Innovateurs et doctrinaires ne suffisent pas à conduire une stratégie de changement. Il faut un troisième type d'acteurs, les **généralisateurs**. Les innovations qui restent sur un territoire et les études théoriques qui restent dans un placard sont le lot commun. Comment fait-on pour qu'une innovation change d'échelle ? C'est la question à laquelle on s'est heurté à laquelle on a buté même, pour l'instant avec les Pactes locaux. Comment changer d'échelle ? Comment, comme on dit en Europe, faire du mainstreaming, faire rentrer ce qui jusqu'alors était hérétique, marginal, dans la pensée dominante. Le processus de mainstreaming est déterminant dans les sujets qui nous intéressent. Je suis fasciné de voir qu'une idée qui faisait sourire ou provoquait de l'indifférence, une année donnée, paraît une évidence dix ans après. C'est parfois frustrant pour ceux, qui comme moi, ont essayé de produire quelques idées : on a l'impression de ne jamais être dans le coup. Prenons un exemple très concret, tiré de la gouvernance et qui a toute sa portée pour l'oeconomie : l'idée qu'aucun problème ne peut se gérer à une seule échelle. Ceux qui connaissent mes travaux savent que j'ai développé le principe de **subsidiarité active** qui consiste à dire : le coeur de la gestion des sociétés aujourd'hui ça n'est pas le partage des compétences

entre collectivités locales, régions, Etats, Europe, etc... c'est d'apprendre à **articuler ces différentes échelles**. L'enjeu n'est pas le partage des responsabilités mais **l'exercice de la responsabilité partagée**. J'ai développé tout une théorie là-dessus il y a une quinzaine d'années. Pendant quatre ou cinq ans, les gens m'ont regardé en disant : « il n'a pas entendu parler de la gestion de la société pour raconter des choses aussi bêtes ! ». Et puis un jour, vous vous retrouvez à Bruxelles et vous n'entendez plus parler que de « multi level governance » ce qui est très exactement l'articulation des échelles de gouvernance.

Comment s'est passée la mutation ? Je n'en ai aucune idée. Mais on est passé de la marginalité à l'évidence en peu d'années. Cela suppose un pouvoir généralisateur, typiquement celui dont dispose une Commission Européenne, quels que soient ses défauts.

L'articulation entre innovateurs et généralisateurs est bien connue dans la vie économique. Les chefs d'entreprise ont compris que la logique des grandes entreprises s'opposait fondamentalement à l'émergence d'innovations de rupture. Or, ils ont besoin de ces innovations de rupture pour s'adapter ou pour devancer le changement. Toutes les grandes entreprises ont donc appris soit à avoir un système de veille, pour repérer les innovations là où elles naissent, en général marginales etc.. pour les capter, soit à faire naître en leur sein, ce qui est d'ailleurs plus difficile, des micro-entreprises internes libérées des contraintes normatives de la grande entreprise, ce qui est la condition pour innover.

Il en est de même pour la vie des idées, l'évolution des visions. Innovateurs et doctrinaires ont besoin de s'appuyer sur des réseaux, des relais, des institutions, en bref de généralisateurs pour sortir de la marginalité.

Dernière catégorie d'acteurs : les régulateurs. Ce sont typiquement les Etats, la Commission Européenne, le pouvoir législatif. Par définition le corps de règles est constitué en fonction de l'état du monde avant l'innovation. L'on ne peut transformer réellement le monde qu'en transformant les « conditions cadres ». Prenons l'exemple du statut de l'entreprise. L'entreprise aujourd'hui est une association de copropriétaires. Si on veut imaginer une autre économie, il faut être en cheville, avec des régulateurs, avec des gens qui aient le pouvoir de changer les règles, par exemple de proposer un nouveau statut juridique pour l'entreprise.

Le travail doctrinaire ne se situe ni au dessus, ni en dessous du travail des innovateurs et des régulateurs, mais dans un partenariat indispensable, si on veut que la société reste vivable. Car mon ambition se limite, en tant que grand-père, à ce que la société reste vivable ! Je ne suis pas en train d'essayer de construire une société idéale, j'essaie de voir comment la société peut rester vivable. C'est l'objet de **Poeconomie**.

Pourquoi parler d'oéconomie et non d'économie ?

Pourquoi parler maintenant de Poeconomie et non de l'économie ? Parce que, dans le travail doctrinal, les mots sont essentiels. Les mots portent notre vision. Chaque fois qu'on engage un travail d'innovation intellectuelle il faut se demander si les mots, comme les règles générées par le système tel qu'il est, vont être une aide, parce qu'ils véhiculeront une innovation, ou un obstacle, parce qu'ils voudront faire rentrer le vin nouveau dans les vieilles outres. Le choix des mots est un choix tactique mais aussi stratégique, qui peut varier selon les circonstances. Par exemple dans le domaine de la gouvernance j'ai fait le choix de garder le mot gouvernance qui était excellent et de récuser l'idée que les néolibéraux, la Banque Mondiale, avec leurs recettes de « bonne gouvernance » avaient la propriété de ce terme. J'ai pensé qu'il était vital, puisque le terme était bon, de le conquérir, **d'en conquérir le contenu**. Petit à petit, à travers ce que l'on a fait sur la stratégie française de gouvernance, à travers la stratégie de coopération européenne sur la gouvernance, le mot commence à se charger de connotations positives, même dans les bastions

hostiles au mot, en particulier en France, - qui pour eux sent encore le fagot. En France, il y a encore peu de temps, bastion de l'étatisme, dès lors que vous aviez parlé de gouvernance, vous étiez catalogué, étiqueté avec une tenue de forçat et direction le peloton d'exécution. Ce qui conduit à des raccourcis étonnants : par exemple l'Ecole Nationale d'Administration (ENA) refuse de parler de gouvernance et, en même temps, voyant le vent venir, s'est instituée Institut européen de la gouvernance! Je pense que gouvernance c'est un terme formidable. Il aide à dépasser la vision étriquée de l'administration, du gouvernement, du politique etc. Simplement, il faut le charger de contenu.

Pourquoi ai-je fait le choix inverse pour l'économie en parlant maintenant d'oeconomie ? Parce qu'il m'a semblé que 200 ans d'enseignement de l'économie faisaient du combat visant à donner un nouveau contenu à cette vieille notion un combat perdu d'avance. Le terme « oeconomie », terme utilisé jusqu'au 18e siècle - le terme économie n'a été introduit qu'au 18e siècle, jusque là on parlait d'oeconomie -, convient exactement à ce que je considère qu'il faut faire. Le mot oeconomie est tiré de deux mots grecs « oikos » et « nomos ». Oikos, que l'on retrouve également dans écologie, désigne le foyer, l'espace domestique. Nomos désigne la règle. On en retrouve la trace dans les expressions « économie domestique », « économie ménagère ». L'oeconomie n'est rien d'autre que l'art de gérer le foyer, l'art d'utiliser au mieux les ressources toujours rares du foyer, du petit territoire, de la famille. Mais notre oikos, notre espace domestique, c'est aujourd'hui le monde ! il s'agit bien de **gérer la planète au mieux de l'intérêt de la famille humaine**. Nomos me convient parce qu'il s'agit non pas de **découvrir** XXXXX les règles d'une science de la nature qui s'appellerait l'économie - j'ai dit à quel point l'illusion était fallacieuse, mais bien d'édicter, **de concevoir les règles par lesquelles nous décidons de gérer la production et l'échange**. L'oeconomie, c'est l'art de gérer, les systèmes de production et d'échange du niveau local au niveau mondial au mieux des intérêts de la famille humaine et au mieux de la protection de la planète.

L'oeconomie, une branche de la gouvernance.

Posant ces actes sémantiques, on n'a pas fait grand chose et en même temps on a fait beaucoup. On cesse d'opposer « des lois économiques » (au sens des lois physiques) à des « lois politiques ». On reconnaît que, l'oeconomie c'est **l'art de construire des règles, des agents, des acteurs, des agencements institutionnels capables de gérer la production et l'échange** en vue des buts que la société se donne. L'oeconomie est donc, par définition, une branche de la gouvernance. L'énorme intérêt, à mon sens de cette affirmation, est de rattacher ainsi à une branche doctrine plus large, celle de la gouvernance. L'effort que je poursuis actuellement : comment ce que l'on a appris dans le domaine de la gouvernance, comment les principes généraux mis en évidence sur la gouvernance pouvaient s'appliquer à l'oeconomie ? Cette démarche d'application, guide l'imagination on va par exemple se demander ce qu'est **un acteur légitime** dans le champ de l'oeconomie, puisque la légitimité de la gouvernance s'est révélée une question fondamentale ? On se demande ce que veut dire la démocratie, appliquée au champ de la production et de l'échange ? Ou encore comment inventer **agencements institutionnels** adaptés aux buts de l'oeconomie, en concevant des acteurs qui vont « naturellement » dans la direction souhaité et non dans une direction opposée.

Le grand fil directeur que je suis est donc de décliner, en les appliquant à la production et à l'échange, les différents principes de gouvernance en me demandant à chaque fois quelles idées cela fait naître. La démarche est pour l'instant laborieuse mais fertile.

Les quatre catégories de biens et de services.

Trois ou quatre exemples d'application de cette démarche.

J'ai beaucoup réfléchi, depuis une dizaine d'années, à la question de **la nature des biens et des services**. Militant pour l'échange d'expériences, donc familier de ce que l'on appelle les « biens qui se multiplient en se partageant », j'ai été frappé de l'absurdité de vouloir faire rentrer ce genre de biens dans le champ du marché. Cela a quelque chose d'évidemment, d'éminemment idiot. Disant cela, je me situe, en deçà du débat politique traditionnel : il y a des choses qui n'ont tout simplement pas de sens. Ce constat m'a amené à me demander : pour quel type de bien et service le marché est-il légitime ? à quoi le marché peut-il s'appliquer légitimement ? pour faire coïncider, pour certains biens et services une offre multi formes, combinant des facteurs de production multiples et une demande très diversifiée, on sent bien que le marché est irremplaçable. Mais quel est au juste son champ de légitimité ? Construire un discours général « anti marché » n'a donc pas plus de sens que de vouloir gérer par le marché des biens qui se multiplient en se partageant.

A cette étape de mon raisonnement, j'ai été amené à me poser deux questions : qu'est-ce qui s'applique à quoi ? quel est ce quoi ? J'ai vu alors que vouloir distinguer les biens et les services en fonction de leur **destination** n'était pas suffisant. J'entends par là que le service d'un coiffeur ou d'une manucure et le service d'un médecin se décrivent exactement dans les mêmes termes : des gens qui ont appris quelque chose, qui mettent en oeuvre un art, qui s'occupent d'un individu, demandeur de leurs services et prêt à payer pour ce service. Rien dans leur nature ne distingue ces biens : Qu'est ce qui fait alors que l'on considère la santé comme un bien public et que la coiffure comme un service privé ? C'est **la hiérarchie que la société attribue à la valeur du service** ; c'est ce que j'ai appelé la classification des biens par leur destination. Mais cette classification des biens par destination ne m'est pas apparue comme le bon moyen de renouveler la pensée sur l'économie tellement elle était circonstanciel à une société donnée. Certaines sociétés peuvent estimer par exemple que dès lors que le tabac et l'excès d'alcool ou de nourriture sont nuisibles pour la santé et la santé étant un bien public, le législateur doit l'interdire ; donc on rentre dans le détail de la vie privée. D'autres vont considérer, au contraire, que la santé est un bien privé et que les gens font ce qu'ils veulent mais qu'à ce moment là ils en assument les coûts. C'est de l'ordre du choix contextuel, culturel et circonstanciel ; on ne peut pas construire une théorie sur des choix aussi variables.

J'ai abandonné la classification par destination des biens et des services pour en venir à une classification par leur nature. Il y a selon moi quatre natures de biens que l'on peut distinguer par, ce que j'ai appelé le test du partage : **que se passe-t-il quand on essaie de partager un bien ou un service ?** J'ai vu alors que l'on pouvait classer les biens et les services en quatre catégories.

La première catégorie, ce sont les **biens qui se détruisent en se partageant**. Prenez un paysage, un patrimoine historique et décidez de le lotir avec des petites maisons : il n'y a plus de paysage du tout. Essayez de partager les ressources halieutiques de l'océan, divisez les en petites parcelles privatives : il n'y a plus de reproduction, plus de saumon, plus d'anguille, il plus de thon, plus rien ! Quant au climat, on ne voit pas très bien comment le diviser, c'est donc un bien qui se détruit en se partageant.

La deuxième catégorie, que l'on peut ranger dans la catégorie générique des ressources naturelles, est celle **des biens et services qui se divisent en se partageant** - exemple : le litre d'eau que je bois, tu ne l'as pas - **mais qui sont en quantité limitée**. Ces biens et services posent la question de la manière de les réhabiliter. Dans le cycle de production, d'échange et de consommation, ils se dégradent - la qualité de l'eau, la qualité de l'air, la qualité du sol. Donc ils exigent des processus techniques et sociaux de réhabilitation, éventuellement très sophistiqués, individuels ou collectifs. Pensez au cycle de l'eau dans un grand bassin versant ; cela demande des institutions, des techniques de modes de régulation complexes. En même temps, on ne peut pas esquiver pour ce type de bien la question de la justice. Dès lors qu'il s'agit de biens en ressources limitées, ils

relèvent forcément de deux logiques combinées : la logique **d'efficacité**, dans la reproduction et l'entretien de la ressource, et la logique de **justice** sociale.

Troisième catégorie de biens et de services, ce sont {les biens et services qui se divisent en se partageant mais doivent l'essentiel de leur nature à la créativité et au travail humain. J'ai parlé du médecin, du coiffeur, on pourrait parler de la production d'automobiles. La plupart de nos biens courants rentrent dans ce schéma général. Je pense que là, le marché garde toute sa place.

La quatrième catégorie de biens et services, ce sont les **biens qui se multiplient en se partageant**, tout ce qui a trait à la cohésion, à la fête, au bonheur d'une certaine manière, à la connaissance, à la formation, à l'expérience. Puisqu'ils se multiplient en se partageant et dont on pressent qu'ils relèvent d'une logique de mutualisation. De sorte qu'une étape importante dans l'élaboration doctrinale devient la question de savoir quels sont les régimes de gouvernance applicables à chacune de ces catégories de biens et de services ; ce que j'appelle une « oeconomic conforme à la nature des choses ». L'économie actuelle n'est pas conforme à la nature des choses. Elle tort la réalité dans tous les sens pour tout faire rentrer dans une seule et même catégorie de biens qui serait celle qui relèverait du marché. La notion de régime de gouvernance est très importante parce qu'elle combine des principes généraux de gouvernance avec la spécificité des biens et services produits et échangés.

Cette notion de régime de gouvernance a notamment été introduite par Bertrand de la Chapelle, à l'occasion de la négociation sur la gouvernance d'internet. La gouvernance d'internet ne devait rien au départ à l'action des Etats (sauf peut être le rôle du Pentagone américain). Son importance croissante dans tous les champs de la société oblige à réfléchir à la nature de la gouvernance du local au mondial qui soit adéquate, à la nature de biens. Voilà un front pionnier pour la doctrine oeconomic : inventer des régimes de gouvernance de l'eau, de l'énergie, des sols et du foncier, de la connaissance, de l'expérience, qui soient adéquats à la nature, à la catégorie à laquelle ils appartient.

Les acteurs pivot présents et futurs de l'oeconomie.

Une autre idée s'est alors imposée progressivement à moi, en analysant l'histoire, c'est la notion d'acteur pivot. Qu'est-ce qu'un acteur pivot ? Quand on analyse la société à un moment donné, on s'aperçoit que les systèmes sont polarisés, structurés. A l'image de l'araignée, au centre de sa toile il y a un type d'acteur. Ça a pu être l'église, la royauté, l'entreprise dans le passé. L'acteur pivot n'est pas forcément le plus puissant mais il réorganise le système autour de lui. Par exemple, on voit qu'au cours des cent cinquante dernières années l'entreprise s'est imposée progressivement comme acteur pivot dans nos sociétés. Élément très intéressant à garder en mémoire parce qu'au moment de la révolution française, déjà, l'entreprise était un acteur qui montait. Mais aucun des penseurs, philosophes et politiciens de l'époque ne l'avait perçu. En d'autres termes il faut se rendre compte que **le propre d'un acteur pivot est de commencer par émerger dans le silence assourdissant de la pensée**. Selon moi, on commet aujourd'hui la même erreur d'optique en croyant que la grande entreprise multinationale sera maintenant, ad vitam eternam, comme un des avatars de la fin de l'histoire, l'acteur pivot de la société par rapport auquel il importerait de se définir ou éventuellement de s'opposer.

Dans les trentes dernières années, au sein même de nos sociétés, des glissements rapides se sont opérés. On est passé d'abord de la grande entreprise nationale, avec ses prolongements coloniaux, à des entreprises transnationales. Puis le rôle, des systèmes de distribution est devenu central : dans la plupart des filières de produits courants, le système de production s'organise autour de la logique de la distribution et pas autour de la logique de production. Enfin, dernier

avatar, les grands acteurs financiers : les grands fonds de pension, les fonds d'investissement réorganisent le système autour d'eux. Cette transformation s'opère sous nos yeux.

Quels seront les acteurs pivot de l'économie du 21^{ème} siècle ? Pour répondre à cette question, il faut se demander ce qui fait qu'un acteur pivot est un acteur pivot ? Puisqu'il s'impose progressivement, il n'est pas pivot parce qu'il était fort au départ ; **il s'impose parce qu'il était plus adapté**. Mais, plus adapté à quoi ? On s'aperçoit alors que si l'entreprise est l'acteur pivot de la révolution industrielle, c'est parce que c'était le système le mieux adapté pour articuler les connaissances, techniques et scientifiques, de plus en plus nombreuses, les capitaux qui, rapportés à l'emploi, devenaient de plus en plus lourds et importants, la main-d'oeuvre et les ressources naturelles. Les aventures économiques collectives transnationales sont vieilles comme le monde. Les aventures coloniales prédatrices de l'Empire romain avaient une immense portée internationale. Les aventures des armateurs de la Renaissance se sont déployées dans le monde entier. On ne rêve pas plus international que la Compagnie des Indes Occidentales, qui s'est taillée des empires à elle toute seule (on se plaint maintenant des armées privées avec Haliburton et autres joyeusetés américaines en Irak, mais la compagnie des Indes s'était taillée des empires privés). **Ce n'est pas le fait d'entreprendre à l'échelle internationale qui est nouveau**. La mondialisation des marchés est un phénomène extrêmement ancien, ce qui était nouveau c'est que s'impose dans ce contexte l'entreprise transnationale parce que c'était un être vivant collectif, (j'essaie de décrire les variétés institutionnelles comme des êtres vivants collectifs) particulièrement adaptés à la captation, à la combinaison des facteurs de production. Une fois posée cette idée de la nature des acteurs pivots, on en vient à se demander quels sont les acteurs pivots du 21^e siècle. Ma conclusion assez évidente est que ce sera les territoires. Les territoires, parce que, à condition d'être en mesure de tirer parti de leur potentialité, ils sont dans une économie de plus en plus dominée par la connaissance, dans une économie où il faudra penser autrement le rapport entre le local et le mondial, ce sont les êtres vivants à leur tour les plus adaptés. Adaptés pour mobiliser des divers systèmes de savoir faire, pour se construire une place sur la scène internationale, pour combiner plusieurs natures d'objectifs : sociaux, environnementaux, de production et d'échange.

La théorie économique des territoires devient de fait une question centrale, en particulier comment penser ce que j'appelle l'ouververture, c'est-à-dire comment penser les territoires dans leur rapport à l'environnement, dans les mêmes termes que les êtres vivants se pensent dans l'environnement, c'est-à-dire ce mélange propre à tout itinéraire de développement de capacité à mobiliser les ressources extérieures et, à les organiser à son propre profit à l'intérieur.

J'entends par ouververture cette capacité à la fois à se fermer et à s'ouvrir, Se fermer pour gérer au mieux les flux internes - tout développement endogène des territoires passe par le développement des flux internes. S'ouvrir pour dialoguer avec l'extérieur et s'en enrichir. Car développement des flux internes ne veut pas dire autarcie : notre local s'étend à l'autre bout de la planète. C'est cette gestion simultanée de l'ouverture et de la fermeture qu'il faut théoriser, légitimer et apprendre. On voit instantanément comment cette gestion pose la question de la théorie de la monnaie. Il faut d'abord concevoir des monnaies plurielles permettant de tracer des flux internes et flux externes. Mais on ne peut pas faire avec une monnaie qui mesurerait indifféremment des biens et services des différentes catégories. Cela m'a conduit à l'idée de **monnaie vectorielle** : on ne peut plus dans l'avenir avoir une seule unité de compte. Il faut des unités de compte différentes selon les catégories de biens et de services comme il faut être capable de tracer les flux internes et les échanges externes. Nous n'avons pas de traçeur ; tout ce que nous savons c'est que le Poitou Charente est une région assistée : son propre est de capter des ressources extérieures – la redistribution au sens large –, de les faire plus ou moins tourner, malheureusement plutôt moins que plus, pour aller racheter ailleurs des biens qui sont produits

en Corée, en Chine. Comme on le voit la théorie économique des territoires est prioritaire et nous réserve biens des surprises !

Filières et territoires, les deux dimensions majeures de l'économie.

Corrélativement la question se pose de ce que l'on a appelé lors de la déclaration de Jonckhère de 1996, **la gestion matricielle de la société** : il faut compléter l'approche « verticale » que nous avons actuellement de la société et qui nous fait penser uniquement en terme de **filières de production**, par une approche horizontale. Il faut apprendre la gestion matricielle de la société, le croisement entre les approches verticale et horizontale. Cette idée de croisement n'est pas absente de la pensée économique actuelle mais elle est formulée en termes de rapport entre l'entreprise et l'Etat or l'entreprise n'est pas une catégorie intéressante d'analyse pour l'économie, parce que chaque entreprise ne maîtrise qu'une partie de la chaîne de valeur ajoutée. L'approche « verticale » doit privilégier la **filière**.

Il faut en effet prendre garde aux « effets de bord ». Il est aisé aujourd'hui, aussi bien pour un territoire, que pour une entreprise, de présenter un bilan environnemental favorable. Il suffit pour cela de reporter sur d'autres acteurs plus faibles de la filière les coûts sociaux, environnementaux, énergétiques. Pour prendre un exemple, depuis qu'on parle de développement durable en Europe, l'efficacité énergétique apparente de l'Europe s'est améliorée considérablement. Le rapport entre le produit national brut par tête d'habitant et la quantité d'énergie consommée a été multiplié par deux, ce qui est plus qu'honorable. Mais quand on incorpore dans le calcul nos importations on s'aperçoit que, ce que le Wuppertal Institute a appelé le sac à dos écologique, l'ecological rucksack, n'a cessé de croître. Si on incorpore dans le bilan environnemental ce qu'il a fallu comme eau, comme énergie, pour produire nos tee-shirts, nos voitures, nos machines, etc.. le bilan est beaucoup moins favorable. On comprend par cet exemple que seule une approche au niveau de la filière permet une approche de la responsabilité, d'où l'idée, dans l'approche matricielle de la société de mettre en avant le croisement filière – territoire.

L'évolution de la monnaie : vers des monnaies plurielles et vectorielles.

Venons en maintenant à la monnaie. La question de la monnaie de multiples facettes. Une rencontre internationale s'est tenue récemment dans nos murs sur la réforme du système monétaire international. Beaucoup d'économistes américains y ont participé. On est arrivé à la conclusion qu'il fallait penser simultanément **la régulation de la monnaie, la régulation de la finance et celle de l'énergie**. Ce sont malgré les apparences, trois facettes de la même réalité. Quand on s'intéresse à la monnaie il faut dire à laquelle de ses fonctions on pense. A l'unité de compte, au moyen d'échange ou à la réserve de valeurs. J'ai déjà évoqué la question de l'unité de compte. On ne peut pas mesurer les échanges internes à un territoire avec la même mesure que les échanges avec la Chine, pas plus que mesurer la consommation en énergie avec la même unité de compte que la consommation de travail humain. Je m'en suis aperçu il y a une quinzaine d'années quand j'ai commencé à réfléchir à la question de la frugalité comme condition de la survie. La frugalité conduit à une aporie philosophique. Si on considère que la frugalité consiste à se passer du travail humain, on se passe du lien avec l'autre, on se passe de la société et on construit donc une humanité invivable. Si, au contraire, on renonce à la frugalité, au nom du lien on détruit la planète par surconsommation de ressources naturelles. Cette aporie ne peut être dépassée qu'en admettant **qu'il faut mesurer la consommation d'énergie et la consommation de travail humain par deux unités différentes**.

On voit déjà quelques premières de cette évolution avec la notion de **monnaie carbone**. On va vers des systèmes de quotas, quota carbone, quota énergie, mais des quotas négociables au plan individuel. **Créer des quotas individuels négociables ça s'appelle une monnaie!**

On va forcément vers des moyens de paiement qui permettront de comptabiliser différemment les échanges internes à un territoire et les échanges avec l'extérieur, ce qui est le b-a-ba de l'ouververture : imaginez un système vivant, vous-même par exemple, où on ne saurait pas la circulation d'oxygène par le sang dans vos organes et l'échange d'air avec l'extérieur. Vous mourriez dans la seconde qui suit ! Or c'est, ce que l'on fait dans l'économie actuelle. Il faudra bien relier la question de la monnaie celle de l'articulation des niveaux d'échange.

Enfin, troisième fonction de la monnaie la réserve de valeurs, c'est-à-dire la possibilité de transformer le court terme en long terme. Les Chinois sont en train d'expérimenter à leur détriment qu'utiliser le dollar, comme réserve de valeur n'est pas une bonne affaire. Lors de la rencontre déjà citée sur le système monétaire international, très brillant économiste chinois qui nous a dit : « Si le dollar s'effondre, ce qui est de l'ordre de la possibilité, sinon de la probabilité, la première chose certaine est que toute l'équipe dirigeante chinoise est virée instantanément ! La population lui dira « Vous avez transformé la sueur chinoise en monnaie de singe ! ». 1 200 milliards de bons du trésor dans les caisses perdant la moitié de leur valeur, bonjour les dégâts. On voit que la question du vecteur utilisé pour la réserve de valeur est une question non résolue à ce jour. Certains proposent de le faire avec un panier de matières premières, de « commodities » comme disent les américains c'est le cas de Bernard Lietaer, brillant et original économiste et grand promoteur du « Terra ». J'ignore ce qu'il sortira de l'histoire, ce que je sais c'est qu'émergera une autre monnaie de réserve. Le débat théorique, particulièrement importants renvoie à une question triviale : « Dans quoi met-on nos économies pour qu'elles ne se déprécient pas pour nos vieux jours et qu'elles permettent l'investissement à long terme ? ». L'idéal, mais c'est difficile à traduire pour l'instant, est de dire je convertis mes économies en une part de la richesse du monde. Si le monde se dégrade, mes économies sont dépréciées. Que mes économies, contribuent à faire un monde plus vivable, la seule garantie est là. Maintenant entre l'idée et la traduction opérationnelle, il y a un petit chemin à faire, mais je voulais mentionner cette piste. Le développement des « fonds indicis » en constitue, là aussi, le prémices.

Les agencements institutionnels du futur.

Je voudrais pour terminer revenir sur **la conception des agencements institutionnels de demain**. J'ai dit que le territoire serait probablement un acteur pivot. Le territoire n'existe pas comme acteur, pour l'instant. On confond très souvent « acteur territoire » et « collectivité locale ». La collectivité locale n'est qu'un acteur parmi bien d'autres sur le territoire. Se demander comment gérer les ressources humaines d'un territoire, c'est faire un premier pas dans sa reconnaissance en tant qu'être vivant collectif et conduit, dans un second temps, à se demander quels agencements institutionnels permettraient de gérer effectivement les ressources d'un territoire. Il y a plus de trente ans j'avais essayé de promouvoir cette réflexion dans le Nord Pas-de-Calais par une analyse des politiques du personnel des entreprises et je m'étais demandé « quelle politique de formation, définie à l'échelle d'un territoire, pourrait être de même valeur opérationnelle qu'une stratégie d'entreprise pour améliorer globalement les ressources humaines ? Aujourd'hui, on laisse pratiquement aux entreprises le soin de définir de quelles ressources humaines la société a besoin. Elles ne peuvent pas le faire seules. Plus généralement un énorme effort de créativité. Je n'en vois pas encore très bien les voies, pour concevoir ce qui remplacera l'entreprise. Quels seront les agencements institutionnels qui correspondront aux besoins de la société de demain, tenant compte de la complexité, de la diversité d'objectifs, de l'équilibre entre les différents capitaux utilisés, de la connaissance, de la force de travail, du capital, etc.

Voilà les interrogations et les intuitions que je voulais partager avec vous.